





EXPLORER ENSEMBLE
DES SOLUTIONS POUR
SE NOURRIR
À PARTIR DES
RESSOURCES LOCALES

SOMMAIRE

DYNAMIQUE COLLECTIVE	4
DÉCOUVERTE ET SENSIBILISATION	5
ACCOMPAGNEMENT	6
DÉVELOPPEMENT	7
PRÉVISIONNEL FINANCIER	10

DYNAMIQUE COLLECTIVE



En 2026, nous souhaitons maintenir notre dynamique collective si vivante au P.a.r.c !

Pour cela, nous avons principalement trois objectifs:

FINALISER NOTRE SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT

Un travail engagé en 2025 vise à formaliser un fonctionnement de gouvernance plus transversal, tant dans le partage des tâches et des réflexions que dans les processus de décision.

En 2026, nous souhaitons le traduire sous forme graphique, l'intégrer au livret d'accueil des adhérents et en améliorer la communication.

SOUTENIR LES GIT DANS LA MISE EN OEUVRE DE LEURS ACTIONS

Comme chaque année, le P.a.r.c accompagne la création et le fonctionnement des Groupes d'Intérêts Thématiques. Certains sont amenés à se pérenniser et à se développer, tandis que d'autres pourraient être arrêtés faute de bénévoles référents.

Un temps de concertation sera organisé avec chaque groupe afin d'évaluer la poursuite de leurs activités.

INTÉGRER LES ADHÉRENTS DANS LE PROJET DE PÔLE RESSOURCE

L'année 2026 sera marquée par d'importants travaux au Jardin Ressource. Nous veillerons à ce qu'ils se déroulent dans les meilleures conditions, en préservant le bien-être habituel des adhérents, bénévoles et usagers.

Une communication régulière permettra d'informer chacun des différentes étapes du chantier, et nous espérons également pouvoir organiser des visites.

DÉCOUVERTE ET SENSIBILISATION



Sensibiliser et faire découvrir l'alimentation locale par différentes approches pour un public le plus large possible est au coeur de nos objectifs du P.a.r.c. En 2026, nous souhaitons:

DÉVELOPPER L'ACCUEIL DE GROUPES AU JARDIN RESSOURCE

Les travaux d'accessibilité réalisés en 2025 permettront d'accueillir les groupes dans de meilleures conditions, notamment ceux venant en bus. Nous espérons ainsi recevoir davantage d'enfants (scolaires, centres de loisirs...), mais aussi des entreprises et divers collectifs lors de journées découvertes conçues par l'équipe salariée en 2025.

Du jardin à l'assiette, la cuisine et le jardin constituent de véritables outils de transmission, de bien-être et de sensibilisation, pouvant s'adapter à tous les publics.

ACCOMPAGNEMENT JARDIN ET CUISINE



ACCOMPAGNEMENT DES JARDINS NOURRICIERS, COLLECTIFS ET PÉDAGOGIQUES

Les objectifs 2026 se déclinent en 4 points:

- **Consolider l'autonomie** des jardins accompagnés les années précédentes (CAP Jardin, OAH, Guédelon, etc.).
- **Amorcer la structuration** d'un réseau départemental de Jardins Nourriciers Collectifs et Pédagogiques.
- **Accompagner la création** de nouveaux projets, notamment en partenariat avec le CPIE Yonne Nièvre et le CAUE.
- **Répondre aux sollicitations** croissantes de retours d'expériences sur les Jardins Nourriciers Collectifs et Pédagogiques (JNCP), notamment à travers:
 - >>> le compagnonnage engagé avec le réseau Tiers-Lieux BFC ;
 - >>> le développement de l'accueil et de l'accompagnement dans le cadre du dispositif Guid'Asso.

ACCOMPAGNEMENT DU JARDIN À LA CUISINE

Le programme « Des Champs à l'assiette » reçoit des retours très positifs de la part des commanditaires et participants.

Il favorise l'accompagnement des publics, renforce la confiance en soi et le faire-ensemble, tout en révélant des compétences parfois méconnues. Il permet également de découvrir l'alimentation locale à travers une approche conviviale, basée sur le plaisir, la gourmandise et le partage.

Face aux différentes sollicitations (structures d'accompagnement social, EHPAD, PAT), nous estimons mettre en œuvre 3 à 4 nouvelles sessions en 2026. Le programme pourrait également être déployé dans le Loiret à la même période.



CRÉER UNE OFFRE TERRITORIALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE STABILISÉE ET REPRODUCTIBLE

En 2026, le P.a.r.c, nos partenaires de la Fabrique de Territoire Puisaye-Forterre et les acteurs DEFFINOV du département visent à se positionner comme acteurs territoriaux au service de la formation aux métiers de la transition. L'objectif est de construire une offre de formation locale cohérente, en complémentarité avec les organismes de formation existants.

Ce travail sera mené en collaboration avec les organismes de formation de l'Yonne, en lien avec l'association RaYonne (porteuse de l'École ÊTRE), qui coordonnera les acteurs DEFFINOV du département.

CRÉER UNE FILIÈRE FACILITANT LE GLANAGE

En 2026, nous finaliserons les tests de glanage intégrant le laboratoire de transformation local La Bocoterie, afin d'évaluer la filière dans son ensemble, de la collecte des invendus à leur transformation puis à leur redistribution dans des circuits solidaires (aide alimentaire, épiceries solidaires, etc.).

Un travail sera également engagé avec SOLAAL et les producteurs locaux pour étudier les possibilités de déploiement de ce dispositif à plus grande échelle, afin de limiter le gaspillage alimentaire tout en soutenant l'agriculture locale.

VERS LE PÔLE RESSOURCE DE L'ALIMENTATION LOCALE



LA CONCRÉTISATION DE 5 ANS DE RÉFLEXIONS COLLECTIVES

Les premiers travaux d'accessibilité lancés en 2025 étaient le premier pas de concrétisation de réflexions menées depuis 2021 sur l'amélioration de l'accès et de l'accueil en toute saison au site pour tous

En 2026, les premiers travaux liés à la construction du bâtiment seront lancés. Cet équipement facilitera les actions du P.a.r.c et de ses partenaires en toute saison.

FINALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Ce projet ambitieux a su mobiliser de nombreux partenaires financiers, publics et privés, et devenir un véritable projet fédérateur.

En 2026, nous visons à élargir notre cercle de mécènes afin de consolider pleinement le P.a.r.c.

Impliquant entreprises, associations et collectivités locales, et offrant une approche innovante pour celles qui contribueront à la construction du bâtiment, cette initiative deviendra une réalisation collective visible et valorisée comme vitrine pour le territoire. Ses atouts uniques sont autant d'invitations à rejoindre l'aventure et à soutenir un projet à fort impact social, culturel et économique.

UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE AU SERVICE DE NOS ACTIONS

Suite à notre démarche de rescrit réalisée en 2025, le P.a.r.c a été reconnu d'intérêt général, ce qui lui permet de recevoir des dons et mécénats, et de délivrer des reçus fiscaux.

Cette reconnaissance, associée à notre agrément 1% for the Planet, offre aux partenaires une visibilité valorisante tout en leur garantissant des avantages fiscaux attractifs, renforçant ainsi l'impact et le rayonnement de leur engagement.

DÉVELOPPER LE TRAVAIL DE MESURE D'IMPACT SOCIALE

Dans cette logique de rendre visible l'utilité de nos actions pour ses bénéficiaires, nous souhaitons continuer la démarche de mesure d'impact sociale initiée en 2025.

Plusieurs points sont en cours de réflexions sur :

- le déploiement d'outils de recueils des impressions des usagers au Jardin Ressource
- la mise en place de témoignages d'usagers dès leur première venue au P.a.r.c pour mesurer des évolutions de pratique grâce à nos actions
- l'évolution de la démarche d'interviews pour être le plus objectif possible

ÊTRE ACCOMPAGNÉS POUR SE RENFORCER

CHARTRE DE L'ASSOCIATION « TIERS-LIEUX EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ »

En Bourgogne-Franche-Comté (BFC), de nombreuses initiatives favorisent le développement de lieux partagés, ouverts, accessibles, répondant aux besoins du territoire, hybridant leurs ressources, centrés sur l'usager-e et dont le modèle est évolutif.

Ces espaces intermédiaires entre le domicile, le lieu d'apprentissage et le lieu de travail, dans lesquels s'épanouissent des communautés d'usager-e-s, s'identifient souvent comme des « Tiers-Lieux ». Les collectifs qui les font vivre sont acteur-ice-s d'un processus coconstruit, d'une configuration sociale : ils « font tiers-lieux ».

Au-delà de la grande diversité des usages, des pratiques et des finalités de ces lieux, l'association Tiers-lieux BFC, sous l'impulsion de la Région et de l'État, met en réseau l'écosystème régional des Tiers-lieux et partage les valeurs et engagements de la présente charte avec ses adhérent-e-s.

Valeurs

En adhérant à l'association, les membres reconnaissent que les tiers-lieux :

1 Créent du lien par la mixité intergénérationnelle, sociale, culturelle et l'égalité de genre	2 Tissent des liens dans la convivialité	3 Favorisent l'implication du collectif et des usager-e-s dans son mode de gouvernance	4 Sont ancrés sur leur territoire en répondant aux besoins territoriaux et en s'engageant dans des coopérations	5 Favorisent l'émergence ou l'accompagnement de projets éthiques et solidaires
6 Tendent vers la sobriété, l'économie des ressources au service du bien-être de tous-tes	7 Expérimentent dans le but de faciliter l'innovation, l'ouverture et l'industrialité	8 Favorisent l'hybridation d'activités, le partage de connaissances, des savoir-faire, des compétences, l'apprentissage par le faire et le faire soi-même	9 Favorisent, régulièrement, l'ouverture gratuite des locaux et d'activités à tous les publics	10 Favorisent la mise en place d'équipements, de bonnes pratiques et de règles autorisant l'accès des lieux aux publics en situation de handicap ou empêchés

Engagements

En adhérant à l'association, le membre s'engage à participer au développement d'une communauté de pair-e-s et d'entraide inter-lieux notamment :

En élaborant et utilisant un référentiel commun	En favorisant la constitution d'un patrimoine matériel et immatériel, documenté, ouvert et partagé	En participant aux actions et projets de l'association
---	--	--

Chaque adhérent-e de l'association est invité-e à promouvoir cette charte, à utiliser le logo « Membre TIERS-LIEUX BFC ». Chaque tiers-lieu adhérent s'engage à ajouter sur la cartographie des tiers-lieux.



ASSURER LA PÉRENNISATION DE CE « TIERS- LIEU NOURRICIER »

En 2025, grâce au travail de la commission « réseau », le P.a.r.c. a rejoint le réseau Tiers Lieux BFC et est reconnu comme un « tiers-lieu nourricier ».

Cette distinction confirme la singularité de notre site et a ouvert l'accès à un financement, via la Fabrique de territoire pour 2025-2027, visant à renforcer notre communication, consolider notre modèle économique et assurer la pérennité du lieu. En 2026, nous seront donc accompagnés par des prestataires extérieurs sur la communication et le développement économique.

UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION PLUS CONSTRUITE POUR L'AVENIR

Notre ambition est de faire évoluer les habitudes alimentaires en proposant des solutions adaptées à chacun et à notre territoire. Pour y parvenir, le P.A.R.C. déploie un ensemble d'actions complémentaires, qui se renforcent mutuellement.

Afin de mieux définir notre approche et nos initiatives et les faire connaître, nous souhaitons être accompagnés en communication: >> cela permettra de clarifier notre identité, identifier les outils adaptés à chaque public et définir une stratégie concrète pour l'équipe salariée.

Cette démarche permettra également à chacun de pouvoir présenter le P.a.r.c. de manière simple, claire et convaincante, renforçant ainsi notre visibilité et notre impact.

PRÉVISIONNEL FINANCIER

CHARGES	2025	2026	PRODUITS	2025	2026
60 – Achats	18 271,00	15 500,00	70- Vente de produits finis, de marchandises, prestation de services	82 118,00	84 900,00
Achats de matières premières	8 990,00	9 000,00	Ventes de biens (buvettes et commandes groupées)	5 951,00	5 900,00
Prestation de services	3 711,00	1 000,00	ventes de prestations de services	76 167,00	79 000,00
Autres fournitures	5 570,00	5 500,00			
61- Services extérieurs	7 479,00	8 200,00	74- Subventions d'exploitation	108 051,00	125 550,00
Locations	3 548,00	3 500,00	Etat	7 500,00	25 000,00
Entretien et réparation	1 292,00	2 000,00	Région Bourgogne Franche comté	19 267,00	5 000,00
Assurance	2 639,00	2 700,00	Conseil Départemental 89	14 000,00	8 000,00
			Communauté de Communes Puisaye Forterre	1 000,00	2 000,00
62 – Autres services extérieurs	40 641,00	50 050,00	CAF	29 582,00	27 500,00
Rémunération intermédiaires et honoraires			MSA	4 500,00	4 500,00
<i>honoraires comptables, sociales, commissaires aux comptes, divers (avocate)</i>	10 484,00	11 000,00	FONJEP	10 016,00	17 120,00
<i>Honoraires autres : Prélude Conseil, sous traitants actions, terra culinaria</i>	25 621,00	34 200,00	DRAAF	9 929,00	23 930,00
Publicité, publication	754,00	1 500,00	Quote part subventions investissement virée au résultat	12 257,00	12 500,00
Déplacements, missions	2 957,00	2 500,00			
Services bancaires, autres	825,00	850,00	75- Autres produits de gestion courante	75 824,00	46 400,00
			Dons	40 920,00	20 000,00
63 – Impôts et taxes	2 552,00	2 200,00	Mécénat	33 500,00	25 000,00
Autres impôts et taxes	2 552,00	2 200,00	Cotisations	1 404,00	1 400,00
64 – Charges de personnel	126 915,00	135 500,00	78 – Produits divers de gestion courante	226,00	0,00
Rémunération des personnels	116 185,00	122 000,00			
Cotisations sociales	10 730,00	13 500,00	78- Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00
65 – Autres charges de gestion courante	713,00	0,00			
66 – Charges financières	0,00	3 000,00			
67 – Charges exceptionnelles	0,00	0,00			
68 – Dotation aux amortissements	16 110,00	17 400,00			
68 – Report en fonds dédiés	62 080,00	25 000,00			
TOTAL DES CHARGES	274 761 €	256 850 €	TOTAL DES PRODUITS	266 219 €	256 850 €
			Résultat (=Produits – Charges) =	-8 542 €	0,00 €